



Conseil de sécurité

Distr. générale
16 mars 2022
Français
Original : anglais

Les jeunes et la paix et la sécurité

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Depuis deux ans, les jeunes sont confrontés à des défis sans précédent en raison de crises multiples : la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les changements climatiques, la violence et les conflits armés et leurs effets cumulés. Malgré tout, leur mobilisation indéfectible pour la paix, la justice sociale, l'action climatique et l'égalité demeure essentielle au développement pacifique des sociétés. Les jeunes femmes et les jeunes hommes continuent d'être des moteurs de la paix, alors même que la pandémie a renforcé les obstacles et créé de nouvelles restrictions à leur participation effective aux processus de paix et de sécurité. La sûreté, la sécurité et la protection des jeunes ne se sont pas améliorées : le rétrécissement des espaces civiques, conjugué à l'incidence des conflits armés et de la pandémie, a suscité de graves problèmes de protection nécessitant une intervention urgente. Les jeunes, et plus particulièrement les jeunes femmes, risquent d'être laissés pour compte sur les plans de l'éducation, des possibilités économiques, de la santé et de la protection sociale à un stade crucial de leur vie. Les partenariats inclusifs avec les jeunes bâtisseurs et bâtisseuses de la paix sont essentiels pour la réalisation du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et doivent être une priorité pour tous les partenaires. Les mesures de prévention ne peuvent être efficaces que si elles font appel aux capacités, aux perspectives et à la créativité de groupes de jeunes issus de divers horizons ainsi qu'à leur connaissance de la situation. L'institutionnalisation du programme s'est sensiblement accélérée depuis le premier rapport sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167), mais de profonds défis persistent concernant la participation effective des jeunes à la prise de décision et le financement des activités de consolidation de la paix menées par des jeunes ou auxquelles des jeunes participent.



I. Introduction

1. Le présent rapport fait suite à la résolution 2535 (2020), dans laquelle le Conseil de sécurité a demandé qu'un rapport biennal sur l'application de ladite résolution et des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) lui soit présenté.

2. Lorsque le premier rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167) a été présenté au Conseil de sécurité en avril 2020, le monde venait d'être ébranlé par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Deux ans plus tard, la pandémie a eu des conséquences systématiques, profondes et disproportionnées sur la vie des jeunes et leurs perspectives, notamment en perturbant l'accès à l'éducation et aux services, en provoquant une croissance massive du chômage des jeunes et en aggravant la crise en matière de santé mentale¹.

3. La crise de la COVID-19 a considérablement exacerbé les causes profondes des conflits et amplifié les vulnérabilités et les inégalités socioéconomiques et politiques auxquelles les jeunes se heurtent, en particulier dans les contextes où les conflits et les crises ont sapé les capacités institutionnelles et limité l'accès aux services. Les jeunes ayant des besoins spécifiques courent des risques accrus et sont particulièrement vulnérables, surtout celles et ceux qui ont des identités croisées, par exemple les jeunes femmes, les jeunes lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queers et intersexes (LGBTQI+) et les jeunes vivant avec un handicap. Cette situation est encore aggravée pour les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les migrants, les jeunes sans abri ou non scolarisés, les jeunes vivant dans des établissements informels ou des zones rurales, les jeunes vivant avec le VIH/sida et les jeunes issus de minorités ethniques ou de groupes autochtones. Les répercussions de la pandémie sur les femmes ont été particulièrement graves et risquent de réduire à néant les progrès réalisés en matière d'égalité des genres.

4. Malgré tout, les jeunes ont continué à se mobiliser et à réclamer des sociétés plus justes et plus pacifiques. Avant et pendant la pandémie, ils ont participé à de grandes manifestations publiques dans le monde entier, qu'ils ont souvent dirigées, pour réclamer des systèmes plus démocratiques, l'égalité des genres, des possibilités économiques et la justice sociale, ainsi qu'une action transformatrice pour lutter contre les changements climatiques. Les jeunes femmes ont souvent joué un rôle prépondérant et visible dans les mouvements de protestation, malgré les menaces croissantes pour leur sécurité et leur bien-être, notamment en ligne.

5. Au Soudan, les jeunes ont continué de jouer un rôle de premier plan dans les appels à une transition politique pacifique en réclamant inlassablement un changement pacifique et inclusif malgré les interruptions des communications et la répression violente. Au Nigéria, des manifestations de grande ampleur menées par des jeunes ont débouché sur le démantèlement de la brigade spéciale de répression des vols et sur l'amélioration de l'établissement des responsabilités des membres de la police. Au Myanmar, des membres du personnel de santé et des jeunes ont lancé un mouvement de désobéissance civile en réaction à la prise du pouvoir par les militaires le 1^{er} février 2021. Des manifestations de masse ont eu lieu dans de nombreux autres pays du monde, où les jeunes militants ont réclamé l'égalité raciale, la justice et l'obligation pour les membres de la police de répondre de leurs actes. La « génération du confinement » a fait preuve d'un esprit de résilience et d'initiative indomptable pour relever les défis d'aujourd'hui. L'accélération de la numérisation de l'espace civique et des possibilités de participation est une occasion d'inclure plus largement

¹ Organisation internationale du Travail (OIT), *Les jeunes et la COVID-19 : impacts sur les emplois, l'éducation, les droits et le bien-être mental : rapport d'enquête mondiale 2020*.

les jeunes, bien qu'elle crée également de nouveaux problèmes en matière de protection, qui nécessitent une action urgente.

6. Six ans après l'adoption de la résolution 2250 (2015), les contributions cruciales des jeunes à la paix ne sont toujours pas systématiquement reconnues, mises en avant et acceptées. Comme l'a souligné le Secrétaire général dans son rapport intitulé « Notre Programme commun » (A/75/982), les jeunes ne croient pas que les institutions et les dirigeants puissent répondre à leurs préoccupations. Pour refonder le contrat social, il faut renforcer la solidarité entre les générations et mettre l'accent sur la participation réelle et effective des jeunes dans toute leur diversité, au sein et hors du système des Nations Unies. Le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité est un puissant moteur à cette fin ainsi que pour la réalisation de nouveaux objectifs pour la paix, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

7. Le présent rapport porte sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité depuis janvier 2020 au regard des cinq domaines d'action énoncés dans la résolution 2250 (2015) : participation, protection, prévention, désengagement et réintégration des jeunes et partenariats. Il est fondé sur des analyses et des données fournies par le système des Nations Unies, les États Membres, les organisations régionales et les organisations de la société civile, notamment celles qui sont dirigées par des jeunes et axées sur les jeunes.

II. Informations actualisées concernant les progrès, les lacunes et les défis liés au programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité

A. Participation

La participation des jeunes pendant la pandémie de COVID-19

8. Les incidences de la COVID-19 ont renforcé les obstacles existants et créé de nouvelles difficultés pour la participation effective des jeunes aux processus liés à la paix et à la sécurité. Pourtant, les jeunes du monde entier ont été des acteurs de première ligne face à la pandémie : ils ont apporté un soutien psychosocial à leurs communautés, lutté contre la diffusion de fausses informations et tendu la main aux communautés marginalisées. Au Soudan, des volontaires ont mené des activités de sensibilisation à la COVID-19 auprès de personnes déplacées à Geneina, stimulant ainsi le développement de réseaux de jeunes. En Colombie, en Haïti, en Jordanie, au Libéria, au Soudan du Sud, au Yémen et dans le Territoire palestinien occupé, des organisations de la société civile dirigées par des jeunes et axées sur les jeunes ont reçu le soutien du Women's Peace and Humanitarian Fund (Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire), ce qui a permis d'améliorer la représentation des jeunes femmes dans la consolidation de la paix et de favoriser leur inclusion dans la riposte à la COVID-19.

9. La pandémie a déclenché une accélération de l'innovation s'agissant de maintenir des liens réels et de faciliter une participation effective dans l'espace numérique. Dans de nombreux pays, les activités de consolidation de la paix menées par les jeunes ont été adaptées à des modèles hybrides, combinant des ateliers et des échanges en personne avec des activités en ligne. Celles-ci ont permis d'étendre la portée géographique de ces initiatives, y compris dans les zones difficiles d'accès, ce qui a favorisé la participation d'un plus grand nombre de jeunes artisans de la paix.

10. À mesure que l'espace civique s'est numérisé, les jeunes ont eu de plus en plus de possibilités de développer leur identité civique et d'exprimer leurs positions

politiques de manière créative, en revendiquant un pouvoir qui ne leur aurait peut-être pas été accordé dans les espaces civiques traditionnels. Cependant, les niveaux inégaux des infrastructures, de l'accès à Internet, des compétences informatiques, de l'accessibilité économique des services et des appareils et les problèmes liés à la protection en ligne, notamment pour les femmes, restent des défis importants. Cela est particulièrement vrai pour les jeunes qui vivent dans des zones reculées ou touchées par des conflits et ceux qui sont issus de classes à faibles revenus ainsi que pour les jeunes femmes et les filles. Il faut redoubler d'efforts pour réduire la fracture numérique, améliorer l'accès aux ressources et aux débouchés offerts par le numérique, favoriser l'établissement de normes pour une utilisation sûre et inclusive de la technologie et des espaces numériques, et combiner les possibilités de participation en ligne et hors ligne pour faire en sorte qu'aucun jeune ne soit laissé de côté.

Participation aux processus de paix

11. Les jeunes étant directement concernés par l'issue des processus de paix, ils devraient avoir la possibilité de les orienter. Pourtant, les jeunes, et plus particulièrement les jeunes femmes, sont rarement associés comme partenaires stratégiques à la réinvention et à la construction d'un avenir meilleur. Le manque de données sur les jeunes en tant que signataires des processus de paix et parties prenantes à ces processus ainsi que la rareté des dispositions adaptées aux jeunes dans les accords de paix montrent que l'inclusion des jeunes reste marginale.

12. Depuis 2019, l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse pilote un partenariat multipartite qui a débouché sur l'élaboration d'une stratégie quinquennale en faveur de processus de paix et de médiation faisant une plus grande place aux jeunes et mieux adaptés à leurs besoins. Cette stratégie a été lancée lors de la Conférence mondiale de haut niveau sur la participation des jeunes aux processus de paix, tenue virtuellement en janvier 2022. La Conférence a été organisée conjointement par les Gouvernements de la Colombie, de la Finlande et du Qatar, en partenariat avec la société civile et les partenaires des Nations Unies.

13. Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix tire parti de la technologie et de l'innovation pour faire participer plus largement les jeunes à la vie politique et aux processus de paix. Il s'agit par exemple de dialogues numériques à grande échelle destinés à appuyer les travaux des missions politiques spéciales dans le cadre des processus de paix en Libye et au Yémen et des processus de dialogue et de réconciliation en Bolivie (État plurinational de) et en Tunisie, ainsi que de dialogues virtuels conçus par des jeunes en Asie du Nord-Est. Toutefois, la numérisation des processus de paix a également suscité des préoccupations en matière de protection et d'inclusion, notamment en ce qui concerne les jeunes femmes et les jeunes issus de différents milieux socioéconomiques et de divers horizons géographiques.

14. Le rôle des jeunes est essentiel pour la mise en œuvre durable des accords de paix. Les jeunes ont collaboré avec les acteurs nationaux des domaines politique et de la sécurité lors de forums organisés par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, ce qui a amené les pouvoirs publics à mieux tenir compte de leur rôle dans la mise en œuvre des accords de paix. En République centrafricaine, les jeunes ont contribué à faire mieux connaître l'accord de paix dans les zones rurales grâce à un projet du Fonds pour la consolidation de la paix mis en œuvre par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et Search for Common Ground. Au Cameroun, au Gabon et au Tchad, un réseau de 1 800 jeunes ambassadeurs et ambassadrices de la paix, soutenu par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Office des Nations Unies contre la

drogue et le crime (ONUSD) et le programme des Volontaires des Nations Unies, a contribué aux mécanismes de prévention et de résolution des conflits.

Participation à la vie politique, à la gouvernance et aux élections

15. La faible participation des jeunes aux processus politiques officiels reste préoccupante. Leur taux de participation électorale a chuté dans le monde entier et, dans de nombreux endroits, les jeunes ont tendance à moins voter que les groupes plus âgés, signe de l'existence de barrières structurelles et de l'érosion de la confiance dans les institutions démocratiques². L'indicateur « Les jeunes en politique » proposé dans Notre Programme commun permettrait de rendre compte de l'ouverture de l'espace politique dans le monde, ouverture à laquelle aspirent indubitablement les jeunes générations.

16. Malgré quelques avancées concernant la présence de jeunes dirigeants dans les gouvernements, l'Union interparlementaire indique que la représentation des jeunes dans les parlements nationaux n'a que très peu augmenté au cours de la période considérée et reste minime. En 2020, seuls 2,6 % des parlementaires du monde avaient moins de 30 ans, et 17,5 % avaient moins de 40 ans, ce qui représente de légères augmentations, de 0,4 et 2 points de pourcentage respectivement, par rapport à 2018. En 2020, environ 1 % seulement des parlementaires étaient des femmes de moins de 30 ans. La même année, 25 % des parlements monocaméraux et des chambres basses dans le monde ne comptaient aucun membre de moins de 30 ans, de même que 73 % des chambres hautes³.

17. Les obstacles structurels et institutionnels et les préjugés culturels entravent toujours la participation des jeunes, en particulier des jeunes femmes et des jeunes LGBTQI+, et leur capacité de s'engager dans les processus politiques. Dans 69 % des pays, l'âge minimum pour voter et l'âge requis pour se présenter aux élections sont différents⁴, ce qui empêche les jeunes de se présenter aux élections, d'être représentés au parlement et de s'engager dans des processus politiques plus larges. Outre l'alignement de l'âge minimum pour voter et se présenter aux élections, des quotas fondés sur l'âge peuvent contribuer à augmenter la participation des jeunes. Ces quotas devraient être conçus dans le contexte du système électoral et exiger la parité entre les genres dans chaque groupe d'âge afin de remédier à la double discrimination à laquelle les jeunes femmes se heurtent souvent en raison de leur âge et de leur sexe. Il faut aussi mobiliser un financement plus important et plus durable pour les campagnes et le renforcement des capacités des jeunes dirigeants.

18. Il demeure essentiel d'aider les jeunes à participer aux activités électorales. Avant les élections législatives de mars 2020, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a informé les jeunes de leurs droits liés aux élections afin de renforcer leur participation effective, en particulier celle des jeunes femmes, et de réduire la probabilité de violences pendant les élections. La Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), le FNUAP et leurs partenaires soutiennent les jeunes en organisant des formations, des activités de mise en réseau et des dialogues intergénérationnels sur la participation aux processus électoraux. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) encourage la participation politique et l'engagement civique des jeunes dans plusieurs pays, comme il l'a fait tout récemment au Honduras et en Zambie. Les jeunes ont également besoin d'un appui en matière de renforcement

² Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), « Youth, peace and security: fostering inclusive political processes » (à paraître).

³ Union interparlementaire, *La représentation des jeunes dans les parlements nationaux* (Genève, 2021).

⁴ Ibid.

de leurs capacités une fois élus : une formation organisée par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et ses partenaires a permis de renforcer les compétences de direction de 45 jeunes femmes parlementaires dans les corps législatifs nationaux et étatiques. En 2021, l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse a lancé un appel à l'action visant à accroître le rôle de chef de file et la participation des jeunes femmes à la vie politique en apportant un soutien aux jeunes femmes qui se portent candidates et en investissant dans leur leadership.

19. La gouvernance locale est un point d'entrée stratégique pour la participation des jeunes au traitement des questions relatives au développement et à la paix et à la sécurité. La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo⁵ soutient la participation des jeunes de toutes ethnies aux activités de gouvernance locale et centrale. En République arabe syrienne, le Bureau d'aide à la société civile, créé par le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, encourage les jeunes à exprimer leurs avis et leurs perspectives lors de consultations menées avec la société civile. Au Mali, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et en Somalie, les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales collaborent avec des groupes de jeunes pour renforcer la gouvernance et le contrôle du pouvoir civil sur les forces de sécurité et de défense au niveau national.

Participation dans des contextes humanitaires

20. Les besoins humanitaires et les déplacements ont augmenté de manière considérable ces dernières années, sous l'effet des conflits et des changements climatiques, et ont été exacerbés par la COVID-19. Le bilan humain est dévastateur, notamment chez les jeunes. Le système humanitaire a accordé une attention accrue aux besoins et aux perspectives des jeunes, notamment celles et ceux qui sont en situation de déplacement forcé. Le Pacte pour les jeunes dans l'action humanitaire a créé un centre de ressources pour répondre à leurs besoins particuliers. Les directives du Comité permanent interorganisations sur la manière d'œuvrer avec et pour les jeunes dans le cadre de l'action humanitaire (*Guidelines: With Us and For Us – Working with and for Young People in Humanitarian Settings*) guident les activités axées sur les jeunes au Bangladesh, en Iraq et en Jordanie. En 2020, environ 5 millions d'adolescents ont participé à des initiatives d'engagement civique et à la prise de décision dans leur communauté grâce à des programmes soutenus par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans des contextes humanitaires et de crise.

Participation à l'action climatique

21. Les jeunes sont depuis longtemps vigoureusement engagés en faveur d'une action transformatrice pour lutter contre les changements climatiques, qui constituent un multiplicateur de menaces, exacerbent les difficultés existantes et aggravent les causes profondes des conflits. À l'échelle locale, les jeunes artisans de la paix militent aussi souvent pour le climat, et inversement⁶. Lors de la vingt-sixième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, une déclaration mondiale sur l'action climatique a été prononcée au nom de plus de 40 000 jeunes. La Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre a créé un réseau de jeunes militants, les Jeunes Champions pour l'environnement et la paix (Youth Champions for Environment and Peace), qui participent à des campagnes environnementales et s'emploient à instaurer la paix en commençant par

⁵ Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution 1244 (1999).

⁶ Masooma Rahmaty et Jimena Leiva Roesch, « Youth participation in global governance for sustaining peace and climate action », publication de l'International Peace Institute (New York, avril 2021).

le plus petit échelon. Conformément à sa promesse climatique, le PNUD a facilité la tenue de dialogues nationaux dirigés par des jeunes dans 80 États, dans le cadre du processus d'amélioration des contributions déterminées au niveau national.

22. En Somalie, la MANUSOM et ses partenaires mettent au point des initiatives de médiation et de consolidation de la paix tenant compte du climat et des écosystèmes et incluant les jeunes. Ces initiatives combinent des volets communautaires et des volets politiques de haut niveau en vue de résoudre les conflits dans l'État du Hirshébéli. Aux Îles Salomon, grâce au soutien d'ONU-Femmes et du PNUD et au financement du Fonds pour la consolidation de la paix, les jeunes ont participé à des consultations relatives à la gestion inéquitable des ressources foncières en tant que facteur clé de conflit et leur apport a contribué à l'élaboration du projet de loi sur la gouvernance traditionnelle. En 2021, lors des évaluations des risques liés au climat réalisées aux Îles Marshall, à Kiribati et aux Tuvalu, les jeunes ont été consultés à l'aide d'un projet financé par le Fonds pour la consolidation de la paix et exécuté par le PNUD et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

23. Dans « La plus haute aspiration : Un appel à l'action en faveur des droits humains », le Secrétaire général a souligné qu'il importait de créer un espace où les jeunes pourraient contribuer aux décisions qui façonneraient leur avenir, y compris pour ce qui est des changements climatiques. En juin 2021, les chefs des entités des Nations Unies ont pris l'engagement conjoint de promouvoir les droits des enfants, des jeunes et des générations futures à un environnement sain et à la participation effective à la prise de décision à tous les niveaux, en matière d'action climatique et de justice climatique. Avec le Groupe consultatif de la jeunesse sur les changements climatiques qu'il a créé en 2020, le Secrétaire général cherche aussi à combler ces lacunes et à entretenir le dialogue avec les jeunes leaders de l'action pour le climat.

24. Plus que jamais, l'interdépendance des crises multiples (pandémie de COVID-19, changements climatiques, violence et conflits armés) et de leurs effets cumulés, notamment sur les jeunes, met en évidence les distinctions artificielles établies entre les différents types d'assistance. Il est donc important de faire participer activement les jeunes aux interventions coordonnées dans les domaines de l'action humanitaire, du développement et de la paix afin d'éviter le cloisonnement des programmes et de fournir un soutien opportun, approprié et efficace.

B. Protection

25. Depuis 2020, la sûreté, la sécurité et la protection des jeunes ne se sont guère améliorées. L'espace civique en ligne et hors ligne se rétrécit, ce qui complique grandement la participation des jeunes et suscite de graves problèmes en matière de protection, tels que les représailles et l'intimidation⁷. En outre, les conflits armés continuent d'avoir des répercussions disproportionnées sur les jeunes, en particulier les jeunes femmes. Cette situation est encore aggravée dans les contextes où des acteurs étatiques et non étatiques, notamment des groupes terroristes et des organisations criminelles, prennent les jeunes pour cible.

26. En Afghanistan, la prise de pouvoir par les Taliban a sévèrement touché les jeunes ; les militants de la société civile, notamment les jeunes femmes, sont particulièrement exposés. Certains ont fui le pays, d'autres ont rejoint les femmes qui

⁷ CIVICUS, *People Power Under Attack* (Johannesburg, Afrique du Sud, 2020).

manifestaient contre les restrictions de leurs droits, notamment le droit au militantisme civique⁸.

27. La violence n'est pas restée confinée au champ de bataille ou à la rue. Les confinements dus à la pandémie ont entraîné une hausse brutale et immédiate de la violence domestique à l'égard des femmes et des filles. De nombreuses jeunes femmes et jeunes filles se retrouvent particulièrement exposées à la violence précisément là où elles devraient en être protégées : chez elles. Comme l'a montré le Secrétaire général dans son rapport sur les femmes et la paix et la sécurité (S/2021/827), de nombreux pays ont connu une augmentation importante et immédiate du nombre de cas et d'appels concernant des services liés à ces violences ; les pays touchés par des conflits n'ont pas été épargnés et affichaient pour la plupart des hausses allant de 20 % à 100 %.

28. Le traitement arbitraire des jeunes par les systèmes de justice pénale et les mauvais traitements qu'ils subissent de la part des forces de sécurité publiques se sont intensifiés avec la pandémie⁹. Au cours des manifestations organisées dans de nombreux pays, les jeunes ont été exposés à des formes extrêmes de violence, notamment la prise en étau (« nassage »), les gaz lacrymogènes et les balles en caoutchouc, qui peuvent causer des blessures permanentes, voire entraîner la mort¹⁰. Au Myanmar, de nombreux militants pour les droits des LGBTQI+ et de jeunes manifestantes ont été arrêtés et torturés. Les jeunes femmes qui participent aux manifestations sont également la cible de menaces et de violences de la part non seulement des forces de sécurité publiques, mais aussi des autres manifestants. En Colombie, les jeunes bâtisseuses de la paix ont réagi en concevant des protocoles de protection pendant les manifestations¹¹. Les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) et l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse ont condamné l'usage illégal et disproportionné de la force contre des jeunes par les forces de l'ordre et des acteurs non étatiques dans quatre pays¹². Dans le cadre d'activités de proximité, la police des Nations Unies continue de collaborer avec les jeunes en tant que partenaires clés dans la prévention et la répression de la criminalité ainsi que dans d'autres aspects de la sécurité.

29. Des jeunes ont déclaré avoir été la cible de discours de haine et fait l'objet de mesures de surveillance, de harcèlement et de campagnes de dénigrement dans le monde entier¹³. Dans les Balkans occidentaux, les discours clivants sont de plus en plus nombreux. Les jeunes femmes et les minorités sont particulièrement visées par des discours de haine et des actes de harcèlement et d'intimidation en ligne, visant à restreindre leur droit égal à la liberté d'expression¹⁴. L'éducation permet de lutter contre les discours de haine, qui peuvent être à l'origine de violences et d'atrocités criminelles. En octobre 2021, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la

⁸ Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), « Assessing the impact of COVID-19 on young women peacebuilders » (à paraître).

⁹ Graeme Simpson et Ali Altiok, « 'Building back better': youth, risk and resilience in the coronavirus (COVID-19) pandemic », Accord, 2 septembre 2020.

¹⁰ Nations Unies, Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, *Si je disparaiss : Rapport mondial sur la protection des jeunes dans l'espace civique* (2021).

¹¹ ONU-Femmes, « Assessing the impact... ».

¹² Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse et titulaires de mandat au titre des procédures spéciales de l'ONU pour les droits de l'homme, « Déclaration commune sur les récentes flambées de violence lors de manifestations menées par des jeunes dans le monde entier », 30 octobre 2020.

¹³ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), « Rapid analysis: digital civic engagement by young people » (New York, février 2020).

¹⁴ Nations Unies, *Si je disparaiss*.

science et la culture (UNESCO) et le Bureau de la prévention du génocide et de la responsabilité de protéger ont organisé une conférence interministérielle à l'issue de laquelle ont été formulées des recommandations à l'intention des États Membres sur la manière de lutter contre les discours de haine par l'éducation formelle et informelle.

30. Les jeunes femmes, les jeunes appartenant à des minorités, les jeunes LGBTQI+, les jeunes handicapés, les jeunes en situation de déplacement forcé et d'autres groupes de jeunes marginalisés continuent de se heurter à des formes particulières de discrimination. Les jeunes sont confrontés à de nombreux défis qui ont des conséquences durables sur leur santé mentale, en particulier dans les zones touchées par des conflits. Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport sur la consolidation et la pérennisation de la paix (A/74/976-S/2020/773), il est essentiel de mieux intégrer la santé mentale et le soutien psychosocial dans les mesures de consolidation de la paix, notamment en venant en aide aux organisations de jeunes dans leurs initiatives de guérison des traumatismes et de réconciliation tenant compte de l'âge et du genre. Le Fonds pour la consolidation de la paix a appuyé des interventions en matière de santé mentale et de soutien psychosocial ciblant des jeunes touchés par les conflits en Somalie et au Soudan du Sud et accordé la priorité à des propositions relatives à ces interventions dans le contexte de l'Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des genres 2021.

31. Dans « La plus haute aspiration : Un appel à l'action en faveur des droits humains », le Secrétaire général a précisé qu'il fallait tenir compte de la diversité des expériences et des besoins de protection des personnes suivant leur âge, leur genre, leur handicap et leur origine. En outre, il est souligné dans la Note d'orientation des Nations Unies sur la protection et la promotion de l'espace civique combien il importe d'inclure concrètement les jeunes dans les « trois P » de l'espace civique : participation, protection et promotion. Les opérations de maintien de la paix jouent aussi un rôle important dans le renforcement des mécanismes de protection des jeunes, en particulier des jeunes femmes. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali protège les jeunes qui cherchent à faire la lumière sur les violations des droits humains et les atteintes à ces droits dans leurs communautés, notamment en relogant temporairement les victimes dans le pays.

32. Dans sa résolution 2535 (2020), le Conseil de sécurité a demandé aux États Membres d'offrir aux jeunes qui œuvrent en faveur de la paix et de la sécurité un environnement porteur et sûr, notamment en protégeant l'espace civique. En 2021, l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse a publié un rapport mondial élaboré à partir de 500 témoignages de jeunes issus de divers horizons définissant six catégories de menaces : socioculturelles, financières, politiques, juridiques, numériques et physiques, menaces auxquelles il faut fournir des réponses adaptées aux jeunes et tenant compte du genre.

33. Les jeunes disposent rarement des réseaux et des ressources nécessaires pour obtenir des services d'aide et de protection en cas de violation de leurs droits¹⁵. Des initiatives telles que le réseau de protection de la société civile axé sur les jeunes mis en place par Global Network of Women Peacebuilders et United Network of Young Peacebuilders sont essentielles pour combler ces lacunes et améliorer la protection. Elles permettent de sensibiliser la population et d'apporter un soutien financier et logistique aux jeunes qui œuvrent pour la paix dans des pays comme l'Afghanistan, le Bangladesh, le Myanmar, les Philippines et le Soudan du Sud. Les mécanismes, institutions et structures de protection existants doivent également aider à combler ces lacunes et à assurer des mesures de protection solides et accessibles pour les jeunes.

¹⁵ Ibid.

C. Prévention

34. Les inégalités, la discrimination, la marginalisation, les violations des droits humains et les atteintes à ces droits continuent d'alimenter les conflits et de porter préjudice aux jeunes. Les effets de plus en plus dévastateurs de la crise climatique et les conséquences socioéconomiques de la COVID-19 creusent les inégalités sociales et aggravent les discriminations existantes, et en suscitent de nouvelles formes. Les lacunes des services sociaux peuvent avoir de profondes répercussions sur la santé, la stabilité économique, la confiance dans les institutions publiques et la cohésion sociale. Les jeunes, et plus particulièrement les jeunes femmes, risquent d'être laissés pour compte sur les plans de l'éducation, des possibilités économiques et de l'accès égal aux services de santé et de protection sociale à un stade crucial de leur vie. Les structures qui perpétuent l'exclusion des jeunes doivent être réformées.

Éducation

35. L'éducation reste un moyen clé de déterminer les chances qui s'offrent aux jeunes ; elle est aussi un puissant vecteur de paix et de résilience. Les données montrent que les pays où les inégalités en matière d'éducation sont les plus marquées sont 2,5 fois plus susceptibles de connaître des conflits violents¹⁶. Même avant la COVID-19, le monde était aux prises avec un grave déficit d'apprentissage car l'éducation ne préparait pas correctement les élèves pour la vie, le travail et l'engagement civique¹⁷. La pandémie a infligé aux systèmes éducatifs un choc sans précédent dans l'histoire, touchant à son apogée près de 1,6 milliard d'apprenants dans plus de 190 pays. Les fermetures d'écoles et d'autres espaces d'apprentissage ont touché 94 % des étudiants dans le monde¹⁸. En septembre 2021, 131 millions d'étudiants avaient manqué environ 1,8 trillion d'heures d'apprentissage en personne¹⁹.

36. La fermeture des écoles a un coût social et économique élevé pour les communautés. Par exemple, au Liban, dans un contexte de profonde crise économique, 40 % des enfants d'âge scolaire et des jeunes réfugiés venus de République arabe syrienne n'avaient accès à aucun type d'éducation en 2021²⁰. La crise de l'éducation est particulièrement dramatique pour les filles : on estime que 10 à 13 millions de filles en plus risquent d'être mariées au cours des dix prochaines années dans le monde, et qu'elles courent un risque accru d'abandonner l'école et de tomber enceintes sans l'avoir désiré²¹. Dans les régions touchées par un conflit, de nombreux élèves ne retourneront pas à l'école, ce qui risque d'alimenter les schémas d'exclusion existants et nouveaux et d'exacerber les clivages générationnels et le manque de confiance²². La pandémie de COVID-19 a aussi fréquemment perturbé les services de santé essentiels, tels que les services de planification familiale et de contraception (dans 40 % des 135 pays et territoires ayant communiqué des informations), les soins prénatals et postnatals (33 %), les services d'avortement sécurisé et de soins après l'avortement

¹⁶ UNICEF et Centre de données sur les politiques éducatives de FHI 360, « Does horizontal education inequality lead to violent conflict? » (New York, 2015).

¹⁷ Banque mondiale, *Ending Learning Poverty: What Will It Take?* (Washington, 2019).

¹⁸ Organisation des Nations Unies, « Note de synthèse : L'éducation en temps de COVID-19 et après », août 2020.

¹⁹ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), « Éducation : de la fermeture des établissements scolaires à la reprise », sans date.

²⁰ Nations Unies et Gouvernement du Liban, *Plan de gestion de la crise au Liban 2017-2021 (mise à jour 2021)*, janvier 2021.

²¹ Fonds des Nations Unies pour la population, « Impact of the COVID-19 pandemic on family planning and ending gender-based violence, female genital mutilation and child marriage », avril 2020.

²² Organisation des Nations Unies, « Note de synthèse : L'éducation en temps de COVID-19 et après », août 2020.

(28 %), et les services de prévention et d'intervention face à la violence au sein du couple et à la violence sexuelle (39 %)²³.

37. Il est urgent de faire en sorte que les systèmes éducatifs contribuent à la pérennisation de la paix, à la réconciliation, au respect des droits humains et à la cohésion sociale. Le programme « Young Peacebuilders » est une initiative d'éducation à la paix conçue par l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies pour équiper les jeunes de compétences leur permettant de mieux contribuer à la paix et à la sécurité ainsi qu'à la prévention des conflits violents. Le Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme met l'accent sur la formation des jeunes afin qu'ils puissent construire des sociétés inclusives et pacifiques.

Inclusion économique et emplois décents pour les jeunes

38. Les emplois décents pour les jeunes peuvent contribuer à la paix en créant des possibilités économiques, en brisant les ségrégations horizontales, en favorisant le dialogue social et les droits en matière de travail afin de résoudre les litiges et en combattant les sentiments d'injustice, comme le souligne le partenariat entre l'Organisation internationale du Travail, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le PNUD et la Banque mondiale. La pandémie a durement touché les jeunes travailleurs, exacerbant leur déconnexion du marché du travail et mettant en lumière le risque réel qu'ils deviennent une « génération perdue »²⁴. Un travail décent pour les jeunes passe par des emplois productifs, qui offrent un revenu équitable, garantissent la sécurité et la représentation sur le lieu de travail et la protection sociale des familles, offrent de meilleures perspectives de développement personnel et d'intégration sociale, laissent aux jeunes la liberté de s'organiser, d'exprimer leurs préoccupations et de participer aux décisions qui les concernent et garantissent l'égalité des chances et de traitement pour toutes et tous, sans distinction de genre.

39. En République centrafricaine, l'Organisation internationale du Travail a appuyé la création d'emplois décents pour les jeunes marginalisés dans une zone à haut risque de conflit, en reconstruisant les infrastructures détériorées et en soutenant la croissance des petites et moyennes entreprises, ce qui a également amélioré les contacts et les perspectives parmi les communautés touchées par la violence. Dans le centre du Tchad, les fonds que l'OIT investit dans la formation professionnelle depuis 2020, en partenariat avec le Programme alimentaire mondial, ont permis de créer des possibilités pour les jeunes qui, autrement, sont souvent piégés dans la traite des êtres humains, forcés de travailler dans les mines d'or ou recrutés par des groupes armés.

40. Les mesures d'intervention d'urgence et de reprise économique après les conflits et la COVID-19 doivent s'inscrire dans une vision plus large et à long terme du relèvement, qui favorise les moyens de subsistance durables et s'attaque aux facteurs sous-jacents de fragilité. La COVID-19 a montré combien il est urgent de mettre en place des systèmes de protection sociale durables, résilients et capables de faire face aux chocs, qui répondent aux besoins de divers groupes de jeunes et garantissent l'accès à des transferts sociaux en espèces prévisibles, à une assistance en nature, à des programmes de garantie d'emploi et à une couverture médicale et sociale. Dans le prolongement de l'Initiative mondiale en faveur de la création d'emplois décents pour les jeunes, l'ONU entend adopter un baromètre du relèvement, qui permettra de suivre, dans le cadre de la décennie d'action en faveur

²³ Organisation mondiale de la Santé, deuxième cycle de l'enquête « Pulse survey on continuity of essential health services during the COVID-19 pandemic », rapport d'étape, 22 avril 2021.

²⁴ OIT, « Observatoire de l'OIT : le COVID-19 et le monde du travail, septième édition », 25 janvier 2021.

des objectifs de développement durable, la performance des jeunes sur le marché de l'emploi ainsi que leurs parcours professionnels.

D. Désengagement et réintégration

41. Les activités de désengagement et de réintégration sont souvent menées dans des contextes où la plupart des combattants sont jeunes. Elles contribuent à créer un environnement protecteur en offrant aux jeunes qui ont participé à un conflit armé la possibilité de réintégrer leur communauté et en s'attaquant à certains des facteurs économiques, sociaux, politiques et personnels sous-jacents qui motivent souvent le recrutement de jeunes dans des groupes armés. Ces activités contribuent également à la prévention en évitant que les jeunes soient recrutés de nouveau. Le module sur les jeunes récemment finalisé dans le cadre de la révision des Normes intégrées de désarmement, démobilisation et réintégration définit les moyens de concevoir des interventions, des campagnes d'information publique et des initiatives de sensibilisation des communautés axées sur les jeunes, ainsi que de faire participer véritablement les jeunes aux processus de paix.

42. Des jeunes à risque d'être recrutés ont été pris en charge dans des programmes de réintégration communautaire en Colombie, au Congo, en Iraq, en République centrafricaine et au Soudan, et dans des programmes de lutte contre la violence locale en Haïti, au Mali, en République démocratique du Congo et au Soudan. Ces initiatives proposent des moyens de rompre avec la violence en offrant une formation professionnelle inclusive et une aide à la subsistance décente et à court terme, dont des activités rémunérées en espèces et génératrices de revenus qui tiennent compte des risques de conflit et s'inscrivent dans une stratégie d'emploi à plus long terme et des initiatives de renforcement de la sécurité. En outre, en Somalie et dans le bassin du lac Tchad, l'ONU encourage le désengagement volontaire, la réadaptation et la réintégration des jeunes anciennement associés à des groupes armés non étatiques. En Colombie, l'OIM et l'UNICEF ont continué d'aider les autorités locales à élaborer des plans d'action visant à prévenir le recrutement, l'utilisation et l'exploitation des jeunes. En Australie, au Soudan et en Suède, le Bureau de lutte contre le terrorisme a formé et encadré de jeunes dirigeants selon un modèle de transmission par les pairs dans le cadre de son programme sur la participation et l'autonomisation des jeunes. Ce programme a doté les jeunes dirigeants et militants d'outils leur permettant de mener des conversations difficiles sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme dans leurs communautés et leur a donné la possibilité de présenter leurs recommandations politiques à des hauts responsables de la prise de décision à l'échelle nationale.

43. Dans divers contextes, y compris les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales, le nombre d'initiatives de désengagement et de réintégration axées sur les jeunes et tenant compte de la dimension de genre est en hausse. En prenant en compte les questions de genre à toutes les étapes, les activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration devraient répondre aux besoins et aux priorités spécifiques des jeunes femmes et des jeunes hommes, des filles et des garçons, et promouvoir des approches porteuses de changement en matière de genre pour faire évoluer les normes sociales et remédier aux inégalités structurelles qui conduisent souvent les jeunes femmes et les filles à s'associer à des groupes armés et risquent d'entraver leur réintégration. Bien que les femmes soient souvent minoritaires parmi les combattants démobilisés, de nombreux projets de lutte contre la violence au sein de la collectivité leur ont donné des moyens d'action grâce à des projets centrés sur elles et à l'établissement de quotas de genre. Par exemple, alors que les femmes ne comptent que pour 4 % des personnes démobilisées en République démocratique du Congo, elles représentent 23 % des bénéficiaires directs des projets

de lutte contre la violence de proximité. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali encourage les femmes à participer à la conception et à la mise en œuvre des projets de désarmement, de démobilisation et de réintégration. En Somalie, les démarches tenant compte des questions de genre adoptées par la MANUSOM ont permis d'apporter un soutien à la réadaptation et à la réintégration des femmes anciennement associées aux Chabab, qui représentaient 56 % des personnes prises en charge en 2021.

E. Partenariats

44. Dans « Notre Programme commun », le Secrétaire général a demandé aux divers acteurs concernés de faire participer davantage les jeunes et de collaborer avec eux. Pour cela, les autorités, la société civile et les organisations intergouvernementales doivent permettre aux jeunes de définir leurs besoins afin qu'ils puissent prendre part à de véritables partenariats entre les générations. De nombreuses lacunes empêchent les partenariats inclusifs de se concrétiser pleinement. Les partenariats ou les initiatives conjointes entre les organisations de jeunes et les acteurs nationaux ou internationaux de la paix et de la sécurité restent transactionnels et unilatéraux, sans obligation de rendre compte aux bénéficiaires. Trop souvent, les organisations de jeunes sont considérées comme des agents d'exécution des activités de consolidation de la paix conçues sans les intéressés²⁵. Les partenariats inclusifs avec les jeunes bâtisseurs et bâtisseuses de la paix sont la pierre angulaire de la réalisation du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et doivent être une priorité pour tous les partenaires. Des outils tels que les Lignes directrices sur l'engagement communautaire pour la consolidation et la pérennisation de la paix, publiées en 2020, et la liste de contrôle du réseau United Network of Young Peacebuilders pour une participation véritable fournissent des conseils pratiques destinés à renforcer la collaboration avec la société civile, y compris les groupes de jeunes.

45. Des coalitions nationales pour les jeunes et la paix et la sécurité, réunissant des organisations dirigées par des jeunes, des autorités nationales et des partenaires internationaux, ont été créées au Canada, en El Salvador, aux États-Unis d'Amérique, en Inde, en Iraq, en Norvège, en Somalie, au Soudan et en Suède ainsi que dans le Territoire palestinien occupé. Ces coalitions jouent un rôle déterminant dans la coordination et la mise en œuvre des mesures au niveau national. Des plateformes de coordination régionale pour les jeunes et la paix et la sécurité existent dans la région arabe, en Asie et en Europe. La Global Coalition on Youth, Peace and Security (Coalition mondiale sur les jeunes et la paix et la sécurité) continue de jouer le rôle de principale plateforme stratégique de coordination entre la société civile, les États Membres et le système des Nations Unies aux fins de la réalisation du programme.

46. Un mouvement mondial intergénérationnel en faveur de l'action collective, le Pacte sur les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire, a été lancé lors du Forum Génération Égalité en juillet 2021. Diverses activités porteuses de changement menées dans le cadre de ce pacte sont axées sur les jeunes, en particulier sur la participation et la protection des jeunes femmes ainsi que l'allocation de ressources.

47. La collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale en matière de données, d'analyse et de stratégies dans les contextes de crise devrait être davantage axée sur les besoins et les priorités des jeunes. Un exemple prometteur est l'évaluation régionale conjointe des risques et de la résilience menée dans les zones frontalières entre l'Afghanistan et d'autres pays d'Asie centrale par la Banque mondiale, le

²⁵ Mie Roesdahl, Jasper Peet-Martel et Sweta Velpillay, « A global system in flux: pursuing systems change for locally-led peacebuilding ». *Conducive Space for Peace* (avril 2021).

Royaume-Uni et l'ONU, dans laquelle une approche globale a été adoptée pour analyser la situation des jeunes, notamment les problèmes d'ordre social, économique, culturel et institutionnel qu'ils rencontrent.

III. Institutionnalisation du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité

48. L'institutionnalisation du programme s'est sensiblement accélérée depuis l'adoption de la résolution 2535 (2020) du Conseil de sécurité, et des étapes importantes ont été franchies aux niveaux national, régional et mondial. Néanmoins, il reste beaucoup à faire pour que le programme soit pleinement institutionnalisé, notamment en ce qui concerne l'adéquation des ressources, le suivi systématique et les mécanismes de responsabilité ascendante.

A. Mesures prises au niveau national

49. Les États Membres ont pris des mesures progressives pour institutionnaliser le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et l'intégrer dans les cadres politiques régionaux, nationaux et locaux. La Finlande et le Nigéria ont lancé les premiers plans d'action nationaux en la matière en 2021. Des plans de ce type sont également en cours d'élaboration en Jordanie et aux Philippines. Ces plans ont été élaborés dans le cadre de processus participatifs faisant intervenir divers acteurs, dont des jeunes, des responsables gouvernementaux et des organisations de la société civile, une bonne pratique que tous les États Membres devraient envisager. Un guide à l'intention des fonctionnaires, lancé en janvier 2022, décrit plusieurs manières de mettre en œuvre le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité au niveau national²⁶.

50. Les questions relatives aux jeunes et à la paix et à la sécurité ont également été intégrées dans des politiques et des lois nationales en Azerbaïdjan, au Burkina Faso, en Jordanie et au Mexique, et la Suède les a intégrées dans son cadre de coopération pour le développement. L'Australie, la Bulgarie, l'Irlande, l'Italie, la Jordanie, la République démocratique du Congo et la Sierra Leone font référence à ces questions dans leurs plans d'action nationaux sur les femmes et la paix et la sécurité. Des équipes chargées des questions ayant trait aux jeunes et à la paix et à la sécurité ont été créées au sein d'entités gouvernementales en Finlande, en Iraq, en Irlande, aux Philippines et en Suède, et une division chargée des jeunes et de la paix et de la sécurité a été créée au Ministère de la jeunesse en Jordanie.

51. Créé en 2017 sous la direction de la Jordanie et réunissant 26 pays et l'Union européenne, le groupe des champions des jeunes et de la paix et de la sécurité continue de fournir une plateforme stratégique aux États Membres pour qu'ils collaborent et favorisent la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

B. Mesures prises au niveau régional

52. Les organisations intergouvernementales régionales ont fait des progrès importants vers l'institutionnalisation du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Il s'agit notamment de plans régionaux, tels que le Cadre continental de

²⁶ Global Coalition on Youth, Peace, and Security, *Implementing the Youth, Peace and Security Agenda at Country-level: A Guide for Public Officials* (New York, 2022).

l'Union africaine pour les jeunes, la paix et la sécurité, élaboré en 2020, dont la mise en œuvre s'effectue selon un plan décennal pour la période 2020-2029. L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et l'ONU se sont engagées officiellement à faire des jeunes et de la paix et de la sécurité l'un des nouveaux domaines prioritaires du Plan de mise en œuvre de la Déclaration conjointe sur un partenariat global entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Organisation des Nations Unies (2021-2025). Le Forum régional de l'ASEAN, qui réunit l'ASEAN, la Chine, les États-Unis, l'Inde et le Japon, a adopté la première déclaration ministérielle conjointe sur la promotion du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité en 2021. La Ligue des États arabes élabore actuellement une stratégie régionale concernant les jeunes et la paix et la sécurité dans la région arabe pour 2022-2025, dans le cadre d'un processus participatif multipartite.

53. D'autres mesures prises au niveau régional portent sur le financement : ainsi, l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix de l'Union européenne finance plus de 60 programmes soutenant les jeunes dans les projets de consolidation de la paix et de gestion des crises et dans les situations de conflit violent. Sur le plan politique, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe a créé un Groupe des amis de la jeunesse et de la sécurité pour faciliter le dialogue entre les représentants, le personnel et les jeunes représentants. Le Commonwealth a incorporé des données sur la paix et la sécurité dans son rapport triennal phare « 2020 Youth Development Index » qui évalue dans quelle mesure les jeunes peuvent vivre en sécurité et poursuivre leurs objectifs sans risque de violence.

54. L'ONU appuie également des initiatives régionales. La Stratégie des Nations Unies pour la consolidation de la paix et la prévention et le règlement des conflits dans la région des Grands Lacs (S/2020/1168), élaborée par le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et ses partenaires, fait figurer « Les femmes/les jeunes et la paix et la sécurité » parmi les 10 priorités thématiques qui orienteront les interventions dans la région au cours des 10 prochaines années. Dans les territoires anglophones et néerlandophones des Caraïbes, l'UNESCO soutient l'élaboration d'une feuille de route sur les jeunes et la paix et la sécurité. En décembre 2021, le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale a organisé le troisième dialogue entre les Gouvernements des États d'Asie centrale et les diplômés de l'Académie de diplomatie préventive. En Asie du Nord-Est, en 2021, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et l'UNESCO ont organisé une série de dialogues virtuels avec des jeunes originaires de Chine, du Japon, de Mongolie et de la République de Corée, afin de renforcer la collaboration régionale sur les grandes questions politiques liées à la paix.

C. Mesures prises au niveau mondial

Système des Nations Unies

55. Le rapport de 2020 a établi qu'il fallait renforcer les compétences internes de l'Organisation concernant les jeunes et la paix et la sécurité, fait réitéré dans la résolution 2535 (2020). Par suite, un réseau de points focaux pour les jeunes et la paix et la sécurité a été établi dans les sièges et sur le terrain au sein de 11 opérations de maintien de la paix, 13 missions politiques spéciales et 24 entités des Nations Unies. Les membres de ce réseau sont des expertes et experts de domaines très divers, notamment la politique, la protection, l'état de droit et le personnel en tenue. Ils se réunissent tous les trimestres sous la direction du secrétariat conjoint du FNUAP et du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix pour les jeunes et la paix et la sécurité. Les conseillères et conseillers en matière de paix et de

développement apportent un soutien important, 62 % des 106 conseillères et conseillers ayant déclaré en 2020 qu'ils œuvraient au renforcement de la participation des jeunes au dialogue et à la médiation²⁷. Le secrétariat pour les jeunes et la paix et la sécurité ainsi que les points focaux collaboreront étroitement avec le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse qu'il est proposé de créer dans Notre Programme commun, en vue de garantir la cohérence des activités humanitaires et des activités pour la paix, le développement durable et les droits humains.

56. Des outils de développement des capacités et des outils techniques ont été élaborés et diffusés largement pour appuyer les travaux des points focaux et la mise en œuvre du programme. En 2021, l'ONU et l'Académie Folke Bernadotte ont lancé un manuel de programmation sur la jeunesse et la paix et la sécurité afin de renforcer l'état de préparation opérationnelle et les capacités des praticiens des Nations Unies. Sur la base de ce manuel, l'École des cadres du système des Nations Unies, en partenariat avec l'Académie et avec le soutien des organisations de jeunes, a mis au point un programme de formation du personnel sur la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité²⁸. Les mesures d'application de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse (Jeunesse 2030), élaborée pour soutenir les travaux des 130 équipes de pays des Nations Unies, ont été publiées en septembre 2021 et comprennent des directives particulières concernant les jeunes et la paix et la sécurité. Le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité a été progressivement intégré dans les plans stratégiques du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, du Département des opérations de paix, du PNUD, du FNUAP, d'ONU-Femmes, de l'UNESCO, de l'UNICEF, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et de l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies.

Organes intergouvernementaux

57. Au total, 33 % des 114 résolutions adoptées par le Conseil de sécurité entre janvier 2020 et décembre 2021 comportent des références aux jeunes. La tendance est positive et affiche une hausse par rapport aux 10 % enregistrés entre 2016 et 2019 (voir fig. I). Les mandats de 7 des 12 opérations de maintien de la paix et de 11 des 25 missions politiques spéciales contiennent des références aux jeunes et à la paix et à la sécurité ou à la participation des jeunes²⁹. Il faut toutefois tenir plus systématiquement compte des jeunes dans les résolutions. De même, il est fait

²⁷ PNUD et Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, *Rapport annuel 2020 : Programme commun du PNUD et du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix pour le renforcement des capacités nationales de prévention des conflits* (New York, 2021).

²⁸ Voir <https://www.unssc.org/courses/realizing-youth-peace-and-security-agenda-0>.

²⁹ Les sept opérations de maintien de la paix sont les suivantes : Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei et Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Les 11 missions politiques spéciales sont les suivantes : Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental et Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre.

mention des jeunes dans 42 % des déclarations de la présidence du Conseil de sécurité adoptées au cours de la période considérée, dont de nombreuses déclarations mettant en avant les retombées positives de la participation des jeunes. Les rapports du Secrétaire général présentés au Conseil de sécurité depuis janvier 2020 accordent de plus en plus d'attention à la situation des jeunes (voir fig. II) : 32 % des 230 rapports comportent des références aux jeunes, par exemple dans le cadre de la collaboration entre l'ONU et l'Union africaine aux fins de la participation politique formelle et informelle des jeunes en Somalie.

Figure I
Références aux jeunes dans les résolutions du Conseil de sécurité

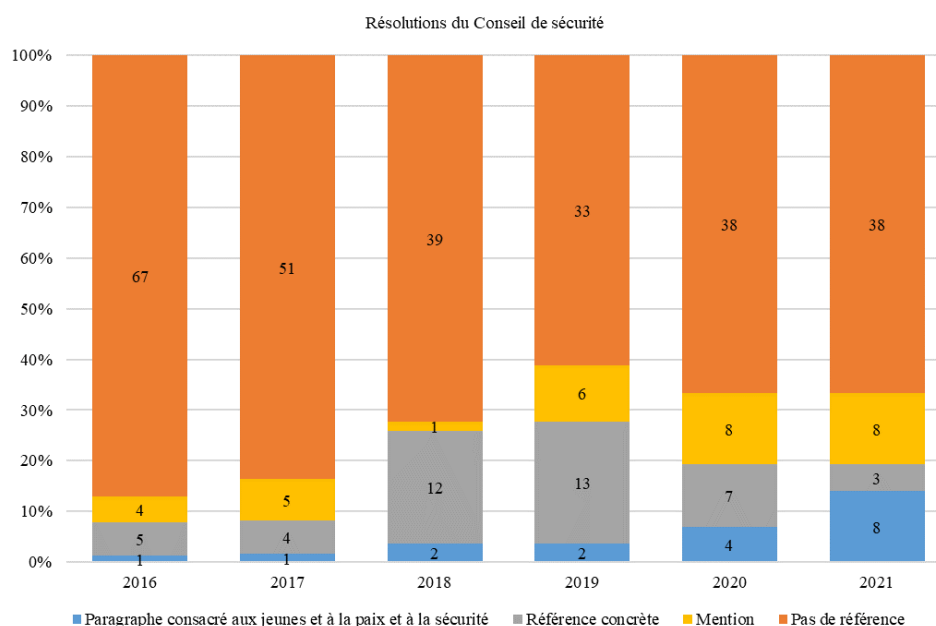
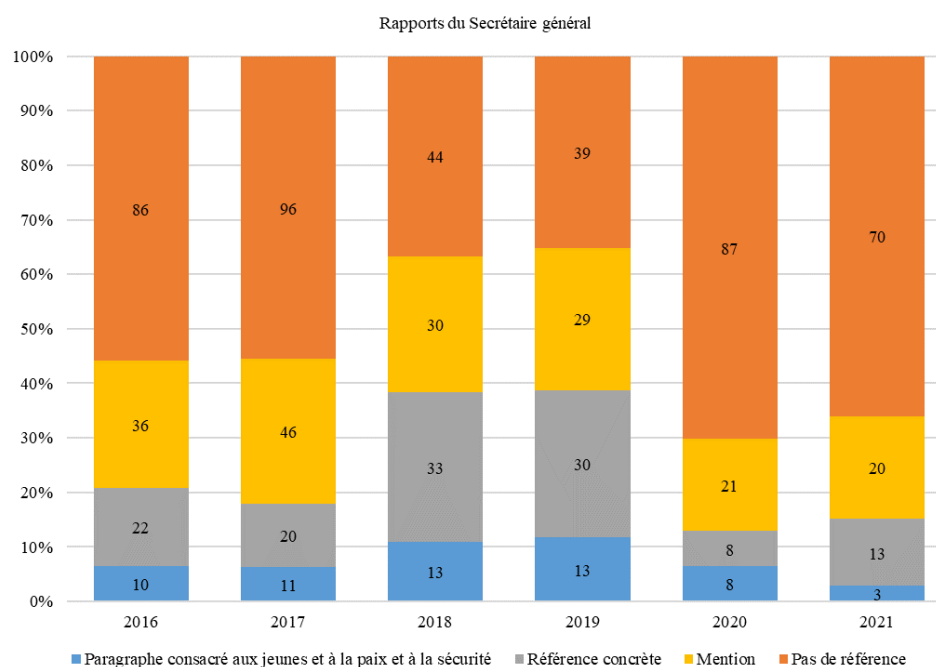


Figure II
**Références aux jeunes dans les rapports du Secrétaire général
présentés au Conseil de sécurité**



58. Le Conseil de sécurité sollicite de plus en plus l'avis des jeunes pour ses délibérations. Des jeunes intervenants ont participé à des débats thématiques sur la crise climatique et à des débats consacrés à la Colombie, à Haïti, au Nigéria et à la Somalie. Des jeunes représentants ont parfois été invités à s'exprimer devant le Conseil au nom de leur pays, une pratique qui devrait être encouragée. La protection de toutes les personnes qui prennent la parole devant le Conseil de sécurité, y compris les jeunes femmes et les jeunes hommes, est primordiale.

59. Un groupe de travail de la société civile sur les jeunes et la paix et la sécurité, dirigé par United Network of Young Peacebuilders et Global Network of Women Peacebuilders, a été lancé en décembre 2021 ; il a pour vocation de favoriser la prise en compte réelle et volontaire des perspectives de la société civile et des jeunes dans les délibérations du Conseil de sécurité.

60. La Commission de consolidation de la paix a continué de soutenir le rôle essentiel joué par les jeunes et les organisations dirigées par des jeunes dans la consolidation et la pérennisation de la paix. En 2021, elle a adopté un plan d'action stratégique visant à renforcer son soutien à une participation plus significative des jeunes, grâce auquel des jeunes artisans de la paix ont participé à près de la moitié des réunions de la Commission en 2021. Depuis 2020, la Commission a entendu des jeunes qui travaillent à la consolidation de la paix en Bosnie-Herzégovine, au Burundi, en Colombie, au Kirghizistan, au Niger, au Nigéria, aux Philippines et en Sierra Leone. Sur la base de sa collaboration avec les jeunes bâtisseurs et bâtisseuses de la paix, de visites dans les régions et les pays et de séances d'information régionales et nationales, la Commission a continué de formuler des recommandations politiques et opérationnelles sur les jeunes et la paix et la sécurité, y compris à l'intention du Conseil de sécurité, comme l'avis sur les femmes et la paix et la sécurité qu'elle a adressé au Conseil en octobre 2021, dans lequel elle a souligné qu'il fallait

donner aux jeunes femmes les moyens de contribuer aux initiatives de consolidation de la paix.

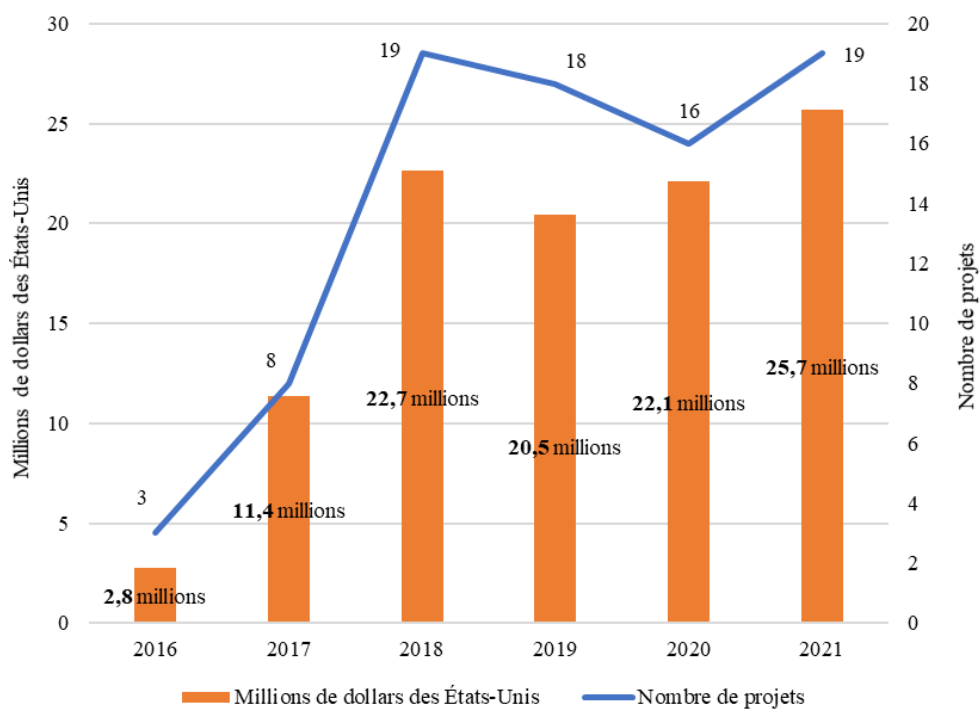
61. Les campagnes menées par les jeunes en faveur du désarmement et de la non-prolifération sont de plus en plus énergiques et visibles. Pour marquer la Journée internationale de la jeunesse, le 12 août 2021, un groupe de Jeunes Champions du désarmement a pris la parole pour la première fois au nom des jeunes lors d'une session plénière officielle de la Conférence du désarmement. En septembre 2021, une jeune militante kényane a expliqué au Conseil de sécurité comment les jeunes encouragent les États à renforcer davantage le régime d'interdiction des essais nucléaires. La participation des jeunes aux réunions formelles et informelles a été multipliée par cinq depuis que le Bureau des affaires de désarmement a lancé son initiative sur les jeunes pour le désarmement (#Youth4Disarmament) en 2019. Dans sa résolution 76/45, la deuxième sur les jeunes, le désarmement et la non-prolifération, l'Assemblée générale a demandé que des mesures soient prises spécifiquement pour que les jeunes puissent participer aux activités de désarmement et de non-prolifération.

D. Financement lié aux jeunes et à la paix et à la sécurité

62. La garantie d'un financement adéquat est une préoccupation centrale pour le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité depuis sa création. Des efforts accrus sont nécessaires pour combler le déficit chronique de financement en faveur de la participation des jeunes à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits.

63. Au sein du système des Nations Unies, quelques fonds clés ont joué un rôle important, notamment en promouvant une approche intersectionnelle qui stimule les investissements dans les activités de consolidation de la paix menées par les jeunes et tenant compte des questions d'égalité des genres. Il est essentiel de permettre aux jeunes de participer, dans toute la mesure du possible, à la définition des priorités fixées par ces fonds. Le Fonds pour la consolidation de la paix continue d'appuyer les efforts de consolidation de la paix, notamment au moyen de l'Initiative pour la promotion des jeunes, qui est le principal canal de financement consacré à ces questions. En 2020 et 2021, le Fonds a investi un total de 47,9 millions de dollars dans 35 projets dans le cadre de l'Initiative. Depuis la création du Fonds en 2016, 105 millions de dollars ont été investis dans 83 projets pour la jeunesse (voir fig. III) et 37,4 % des fonds ont été alloués à des partenaires de la société civile.

Figure 3
**Tendances en matière de financement dans le cadre de l'Initiative
 pour la promotion des jeunes du Fonds pour la consolidation de la paix**



64. Le Fonds de solidarité pour la jeunesse de l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies finance directement des organisations dirigées par des jeunes. Depuis 2008, 2,5 millions de dollars ont été investis dans 73 projets menés par des jeunes dans 42 États. Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie finance directement des organisations de la société civile qui mènent des campagnes de sensibilisation et de promotion des droits humains et encouragent la participation démocratique. Il a contribué à 118 projets axés sur les jeunes dans 68 États, représentant un investissement total de 26 millions de dollars depuis 2006. Le Women's Peace and Humanitarian Fund est une autre source de financement flexible et de qualité pour les organisations axées sur les jeunes et dirigées par eux.

65. L'absence de collecte, de suivi et d'analyse des données sur les financements destinés aux jeunes dans les projets relatifs au développement, à l'aide humanitaire et à la consolidation de la paix constitue un obstacle majeur. Les données n'étant pas recueillies de manière systématique, il est difficile de déterminer quel volume de l'aide publique au développement consacrée à la consolidation de la paix sert à soutenir les programmes axés sur les jeunes ou dirigés par eux, mais cette part est sans doute relativement faible. L'ONU a pris des mesures pour combler ces lacunes, notamment en faisant de l'autonomisation et de la participation des jeunes une priorité dans le tableau de bord du financement de la consolidation de la paix. D'après le tableau de bord, moins de 12 % des 876,8 millions de dollars alloués à la consolidation de la paix par l'ensemble des fonds des Nations Unies entre 2015 et 2020 ont directement contribué à ces objectifs. L'indicateur relatif à la jeunesse, qui est en cours d'élaboration dans le cadre de la stratégie Jeunesse 2030, permettra au système des Nations Unies de mieux suivre les ressources allouées aux jeunes dans tous les piliers.

66. Malgré certains progrès, la plupart des organisations dirigées par des jeunes n'ont pas d'accès direct au financement de la consolidation de la paix, ce qui entrave le développement organisationnel et l'indemnisation des jeunes pour leur travail. La plupart des donateurs ont tendance à privilégier les subventions limitées dans le temps et axées sur les résultats, alors que les initiatives de consolidation de la paix menées par les jeunes ont besoin d'un financement flexible, à plus long terme et axé sur les effets produits. Pour que ces initiatives puissent recevoir davantage de ressources, les donateurs devraient assouplir les critères d'éligibilité et alléger les exigences en matière de présentation de demandes et de communication de l'information. En outre, ils devraient consulter les organisations de jeunes sur les priorités de financement. Les organisations de jeunes femmes peuvent rencontrer des obstacles supplémentaires en matière d'accès au financement en raison de préjugés culturels et de pratiques d'exclusion traditionnelles.

67. Des initiatives de la société civile prometteuses remédient à ces lacunes, comme le fonds pour l'action locale en faveur des jeunes, de la paix et de la sécurité de Peace Direct, qui a distribué 900 000 dollars à plus de 200 groupes dirigés par des jeunes ou soutenant directement les jeunes, ces groupes n'ayant pas reçu de soutien des donateurs traditionnels. Le fonds pour les jeunes et la paix et la sécurité lancé par Search for Common Ground et le réseau United Network of Young Peacebuilders a pour objectif de devenir un fonds mondial dont les jeunes sont à la fois copropriétaires et investisseurs, et qui repose sur des investissements à petite échelle à l'appui d'activités de consolidation de la paix menées par les jeunes et faisant participer toutes les générations. Les modèles de financement intermédiaires fondés sur la collaboration entre les organisations de la société civile déjà bien établies et les organisations dirigées par des jeunes peuvent être une solution importante pour permettre à ces dernières d'obtenir des ressources.

68. Les États Membres et les institutions financières internationales, telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, s'intéressent de plus en plus aux inégalités et aux causes sous-jacentes des conflits. Dans le cadre de sa stratégie en matière de fragilité, de conflit et de violence, la Banque mondiale s'est engagée à redoubler d'efforts pour soutenir les jeunes en tant qu'agents de changement dans les pays touchés par des conflits. Les partenaires de l'aide doivent renforcer leur collaboration sur les jeunes et la paix et la sécurité au stade de l'analyse et de l'établissement des priorités de manière à orienter les investissements afin de mieux remédier aux schémas d'exclusion auxquels les jeunes sont confrontés.

IV. Conclusions et recommandations

69. La confiance du public dans les pouvoirs publics et les institutions s'est considérablement érodée au cours de la dernière décennie, une tendance qui a été exacerbée par la COVID-19 et les campagnes de désinformation connexes au cours des deux dernières années. Cette situation revêt une importante dimension intergénérationnelle. Les jeunes continuent d'être exclus des processus de prise de décisions qui les concernent et privés de possibilités équitables, et ont le sentiment que les générations plus âgées ne sont pas capables de s'attaquer à des problèmes cruciaux tels que les changements climatiques, les inégalités, les injustices, la corruption et les conflits, ni mises face à leurs responsabilités en la matière. De nombreux jeunes militantes et militants se heurtent à des charges supplémentaires sous la forme de menaces et de harcèlement, ainsi qu'à un rétrécissement de l'espace civique, tant en ligne que hors ligne. Il est essentiel de relever ces défis dans le cadre des interventions humanitaires, de développement et de paix pour renouveler le contrat social et parvenir à une paix et un développement durables.

Mesures que le Conseil de sécurité est appelé à prendre

70. Compte tenu des progrès accomplis jusqu'à présent, j'invite le Conseil de sécurité à envisager de faire ce qui suit :

a) Veiller à ce que le renouvellement des mandats des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales tienne compte de l'importance de la participation des jeunes au maintien de la paix et de la sécurité internationales, et à ce qu'il soit demandé aux missions d'intégrer la participation des jeunes aux initiatives politiques et civiles et en matière de droits humains, de protection, d'État de droit et d'égalité des genres, ainsi que dans tous les autres domaines pertinents du mandat. Tous les rapports devraient comprendre une analyse tenant compte des facteurs d'âge et de genre et des données ventilées par âge et par genre ;

b) Demander aux opérations sur le terrain d'assurer une surveillance et de fournir une protection et un soutien adaptés à leur âge et à leur genre aux jeunes défenseurs et défenseuses des droits humains et artisans et artisanes de la paix exposés au danger, y compris dans l'espace civique en ligne ;

c) Créer des conditions favorables pour que les jeunes puissent participer en toute sécurité aux réunions qui guident les délibérations du Conseil de sécurité. La participation doit être ouverte à tous les jeunes, et il convient de garantir l'accès des groupes sous-représentés et de leurs organisations, tant à l'échelle globale que lors des visites de pays.

Mesures que les États Membres et les organisations régionales sont appelés à prendre

71. Sachant que le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité est la responsabilité de tous les États Membres, j'invite les États Membres et les organisations régionales à envisager de faire ce qui suit :

a) Veiller à ce que les efforts de relèvement et de reconstruction après la COVID-19 tiennent compte des préoccupations des jeunes et reposent sur la participation active des jeunes afin de reconstruire en mieux pour les générations futures ;

b) Accroître les investissements dans le développement du capital humain en améliorant l'accès à l'éducation, y compris l'éducation aux droits humains et à la paix, l'accès aux ressources numériques et les perspectives économiques pour tous les jeunes ;

c) Élaborer, en partenariat avec les organisations, mouvements et réseaux de jeunes, des plans d'action locaux, nationaux et régionaux relatifs aux jeunes et à la paix et à la sécurité qui tiennent compte de la dimension de genre ;

d) Nommer des points focaux pour les jeunes et la paix et la sécurité chargés de diriger les mesures prises aux niveaux national et régional et de dispenser aux responsables gouvernementaux des formations sur la participation effective des jeunes ;

e) Garantir des investissements directs flexibles, à long terme et durables dans les activités de consolidation de la paix et de prévention des conflits menées par les jeunes, qui soient accessibles aux organisations formelles et informelles dirigées par des jeunes, y compris celles dirigées par des jeunes femmes et des jeunes déplacés de force, et consulter les jeunes sur les priorités ;

f) En collaboration avec des acteurs multilatéraux, développer des systèmes de données pour suivre les investissements dans les jeunes, similaires aux mécanismes de suivi des fonds consacrés à la promotion de l'égalité des genres et aux

droits des femmes. Les États Membres pourraient également envisager de réserver une part minimale de l'aide publique au développement aux initiatives de consolidation de la paix axées sur les jeunes et dirigées par eux ;

g) Afin de répondre rapidement aux violations des droits humains signalées par les jeunes et d'en traduire les auteurs en justice, les États Membres sont encouragés à adapter et à renforcer les dispositifs nationaux permettant d'enquêter de manière systématique et impartiale sur les menaces, les attaques, les actes d'intimidation, l'incitation à la haine et les autres violations des droits humains, y compris les violations sexuelles et fondées sur le genre, visant les jeunes.

Mesures que le système des Nations Unies est appelé à prendre

72. Pour que l'action menée par les États Membres aboutisse plus rapidement, le système des Nations Unies pourrait envisager de prendre les mesures suivantes, conformément à la stratégie Jeunesse 2030 :

a) Faire figurer dans les contrats de mission des hauts fonctionnaires les mandats des hauts responsables dans les sièges, dans les missions sur le terrain et dans les bureaux de pays (à savoir les chefs d'entités, les envoyées et envoyés spéciaux, les représentantes et représentants spéciaux, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, les représentantes et représentants résidents et non résidents et les coordonnatrices et coordonnateurs de l'action humanitaire) et les directives à leur intention, ainsi que des engagements en faveur de la participation effective des jeunes, en accordant une attention particulière à la participation des jeunes femmes et au programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité ;

b) Mettre en place des fonds d'intervention rapide pour la protection (y compris la réinstallation, si nécessaire) des jeunes artisanes et artisans de la paix et défenseuses et défenseurs des droits humains qui font l'objet de menaces ;

c) Solliciter des contributions volontaires pour renforcer les capacités relatives aux jeunes et à la paix et à la sécurité dans les sièges, dans les missions sur le terrain, aux niveaux régional et national, dans divers bureaux relevant du pilier Paix et sécurité et dans les agences, fonds et programmes, ainsi que pour appuyer la fonction de coordination du secrétariat conjoint sur les jeunes et la paix et la sécurité, établi par le FNUAP et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix.